



Kering se prépare à l'arrivée de Luca de Meo

Si le départ de Luca de Meo a fait grand bruit chez Renault ces dernières semaines, sa future arrivée est aussi un événement pour son nouvel employeur, le groupe de luxe Kering. « Je ne recrute pas un pompier », a lancé son PDG, François-Henri Pinault aux analystes avant de rappeler, toutefois, que « les performances du groupe ces deux dernières années n'ont pas été à la hauteur de [ses] attentes ». Au premier trimestre 2025, le chiffre d'affaires s'est contracté de 14 % et celui de Gucci (presque la moitié des ventes totales) de 25 %.

L'annonce de cette arrivée a fait flamber l'action de 12 % le jour de l'annonce mi-juin et, même si le titre a un peu baissé depuis, il y a bien eu un « effet de Meo ».

PDG depuis vingt ans, François-Henri Pinault va rester président du conseil d'administration mais déléguera la direction générale à Luca de Meo, dont « le parcours parle pour lui-même [...] ». Il va apporter une vision nouvelle au groupe, pour le court, le moyen et le long terme », dans un marché du luxe qui connaît des évolutions structurelles, a ajouté le patron de Kering. Le dirigeant de Renault « aura la liberté de prendre les décisions qu'il veut » lorsqu'il aura « présenté sa stratégie au conseil d'administration ».

Assemblée générale le 9 septembre

Pour découvrir les arcanes de l'industrie du luxe et l'indispensable désirabilité qui fait le succès d'une marque, il pourra s'appuyer sur « l'expertise interne » et sur les mesures déjà engagées par Kering pour réduire ses coûts et sa dette ainsi que pour repositionner des maisons, veut aussi rassurer le PDG.

Concrètement, Luca de Meo doit prendre ses fonctions de directeur général le 15 septembre prochain, sous réserve de l'aval d'une assemblée générale convoquée le 9 septembre pour voter les termes de la nouvelle gouvernance. Selon les premiers détails apportés par Jean-Marc Duplaix, directeur général délégué, les actionnaires devront en particulier « approuver la nomination de Luca de Meo comme administrateur », mais aussi la politique de rémunération qui s'appliquera cette année au directeur général et au président. Enfin, et cela concerne au premier chef François-Henri Pinault (63 ans), il conviendra de relever la limite d'âge de 65 ans fixée aujourd'hui pour ces deux mandats.

